

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Médium pour la peinture à l'huile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Personne à contacter Regulatory Manager

Fabricant ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

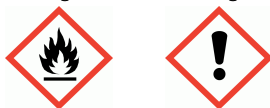
Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) R10,R66,R67.
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
	P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
	P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
	P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
	P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405 Garder sous clef.
	P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient Hydrocarbures, C9-C11, < 2% aromatics

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C9-C11, < 2% aromatics			30-60%
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-xxxx	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226		Xn;R65. R10,R66,R67.	
Asp. Tox. 1 - H304			
STOT SE 3 - H336			
Acide 2, Ethylhexanique, sel de zirconium			<1%
Numéro CAS: 22464-99-9	Numéro CE: 245-018-1		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Repr. 2 - H361d		Xi;R38.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts.
--	---------------------------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.
--------------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/du visage Pas de protection oculaire spécifique notée, mais peut être requise de toute manière.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

Mesures d'hygiène Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte
Couleur	Crème.
Odeur	Solvant.
pH	Non applicable.
Point d'éclair	41°C (Coupelle fermée).
Densité relative	0,84 @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Température d'auto-inflammabilité	>250°C

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Contact cutané Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 01 11* - waste paint and varnish containing organic solvents or other dangerous substances

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1263

N° ONU (IMDG) 1263

N° ONU (ICAO) 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) MATIERE APPARENTEE AUX PEINTURES

Nom d'expédition (IMDG) MATIERE APPARENTEE AUX PEINTURES

Nom d'expédition (ICAO) MATIERE APPARENTEE AUX PEINTURES

Nom d'expédition (ADN) MATIERE APPARENTEE AUX PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Etiquette ADR/RID 3

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Etiquettes de transport

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**SECTION 16: Autres informations**

Date de révision 15/01/2016

Révision 5

Remplace la date 19/03/2015

Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus en cas d'ingestion.

LEFRANC & BOURGEOIS MEDIUM A PEINDRE MAT / MAT PAINTING MEDIUM

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.